

Bonjour de la Belgique, capitale: Le Havre.

FRANÇOIS BRISSE

16



Quelques timbres belges oblitérés du cachet LE HAVRE (SPÉCIAL)



Tel est le libellé de la carte illustrée recto-verso ci-contre. Cette carte postale, affranchie de timbres de Belgique, me fut donnée par mon oncle Marcel Cormier lorsque je lui rendis visite en octobre 1987. Cette carte m'a beaucoup intrigué. En y regardant de plus près je me rendais compte que les quatre timbres belges étaient bien oblitérés du Havre. En regardant encore de plus près je découvrais que l'oblitération sortait de l'ordinaire. En effet, au lieu des mentions LE HAVRE SEINE INFRE on pouvait lire clairement: LE HAVRE (SPÉCIAL) SEINE INFRE. Bien que cela ne soit pas très visible on arrive à déchiffrer la date d'oblitération du 16-11-14.

En fait il y avait trois cartes dans ce lot que me donnait mon oncle. Deux d'entre elles avaient 10 centimes de valeur faciale tandis que cinq valeurs différentes agrémentaient la troisième carte pour une faciale de 43 centimes. Il s'agissait donc dans ce dernier cas d'un affranchissement philatélique. Ces deux cartes postales sont oblitérées du 4-1-15.

Je me suis mis à faire quelques recherches pour résoudre ce qui pour moi était alors une énigme. Je vous fais part aujourd'hui de ce que j'ai découvert.



UN PEU D'HISTOIRE

En 1913 la menace grandissante d'une guerre plane sur l'Europe. La Belgique qui venait de créer le service militaire généralisé était en pleine réorganisation militaire.

Le 28 juin 1914, l'archiduc François-Ferdinand d'Autriche fut assassiné à Sarajevo par Gavrilo Princip. Les troupes austro-hongroises envahirent alors la Serbie avec l'accord de l'Allemagne et c'est ainsi que la première guerre mondiale venait d'éclater.



Le 30 juillet 1914 le secrétaire des affaires étrangères de Grande Bretagne demande aux gouvernements français et allemand des assurances quant au statut neutre de la Belgique. Le gouvernement allemand déclare ne pas pouvoir répondre. Sans plus attendre, le 2 août 1914, les forces allemandes envahissent le Luxembourg et par un ultimatum demandent le libre passage de leurs troupes en Belgique. Comme cette requête est refusée, l'Allemagne considère alors la Belgique comme un pays ennemi et le 4 août à 8 heures du matin l'armée allemande envahit la Belgique. Liège tombe le 16 août et Namur le 23.

«Le gouvernement belge ne trouvant plus sur son territoire la liberté nécessaire, ni le plein exercice de son autorité, a demandé l'hospitalité à la France et a manifesté son désir de transporter au Havre sa résidence».

Le gouvernement de la République accepte aussitôt de recevoir le gouvernement du roi de Belgique.

Le gouvernement belge se retira donc à Anvers puis à Furnes avant d'arriver au Havre tandis que dans les boues de l'Yser l'armée belge résistait de son mieux aux offensives allemandes. Quant au roi de Belgique, resté avec ses troupes, son action fut constamment inspirée par la préoccupation majeure de rétablir l'indépendance et l'intégrité du territoire national.

Libérée en novembre 1918, la Belgique obtient au Traité de Versailles la cession d'Eupen et de Malmédy ainsi qu'un mandat de la Société des Nations (SDN) sur le Ruanda-Urundi.

PHILATÉLIE

Du point de vue philatélique, un bureau de poste fut installé au Havre pour expédier le courrier du gouvernement et des troupes belges. Il ouvrit dès le 18 octobre 1914. Pendant les premiers jours les lettres de ce bureau furent oblitérées d'un cachet à date circulaire portant la simple mention LE HAVRE SEINE INFRÉ. Le 23 octobre, le bureau est muni d'un cachet à date officiel qui portait la mention LE HAVRE (SPÉCIAL) SEINEINF. Ce cachet a été utilisé régulièrement jusqu'au 1er octobre 1915.

A cette date un autre bureau de poste fut ouvert à l'hôtel Dufayel à Sainte-Adresse dans la proche banlieue du Havre. Le cachet qu'il utilisa est représenté ci-joint. Le libellé STETE ADRESSE*POSTE BELGE-BELGISCHE POST reflète le caractère bilingue de ce pays. Le bureau de Sainte-Adresse qui traitait le courrier du gouvernement et des troupes belges ainsi que celui des philatélistes resta en opération jusqu'à la fin des hostilités. Il ferma définitivement le 22 novembre 1918.

Il existe aussi des nombreux cas d'oblitérations de complaisance des cachets belges sur des timbres français, anglais ou des Pays-Bas. D'autre part, du courrier affranchi de timbres belges a aussi été déposé dans le bureau de poste français de Sainte-Adresse. Ces lettres oblitérées du cachet français sont très recherchées des collectionneurs.



Cachet du bureau belge de Sainte-Adresse



Cachet du bureau français de Sainte-Adresse



Oblitération illustrée commémorative en usage à Sainte-Adresse du 21 juillet au 20 octobre 1988. Sainte-Adresse siège du gouvernement belge pendant la Grande Guerre. 1918-1988 septantième anniversaire (Merci à Maurice Gravel et à Jacques Collinet).



Correspondance de Guerre

FRANÇOIS BRISSE



Carte oblitérée du cachet TRÉSOR ET POSTES, secteur postal 84.



Carte (réponse du militaire) avec cachet du régiment.

Pendant la première guerre mondiale, de 1914 à 1918, les correspondances des soldats au front à leurs familles étaient généralement transmises en franchise, c'est-à-dire, sans frais. Dans bien des cas, les lettres portaient simplement la mention manuscrite «FM» ou franchise militaire.

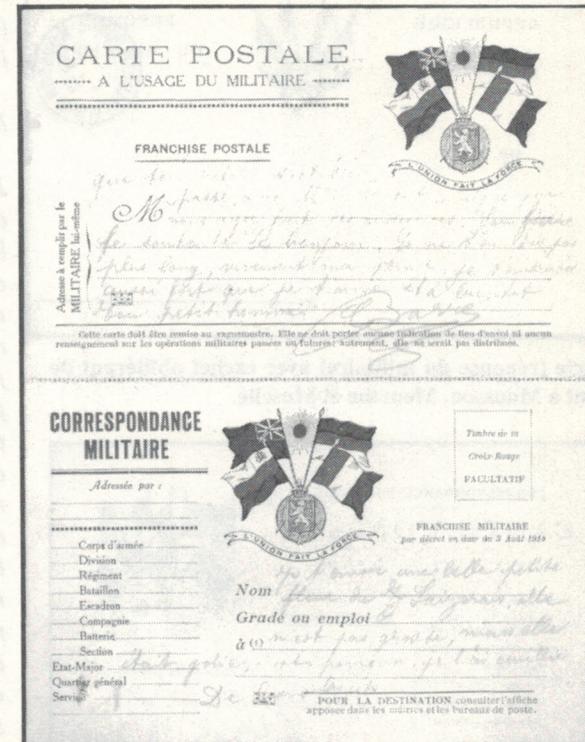
On rencontre aussi une très grande variété de cartes postales qui furent éditées spécifiquement pour la correspondance des militaires. Ces dernières étaient réservées à l'usage du civil ou du militaire (?). La

plupart de celles que j'ai vues comportaient des illustrations en couleur des drapeaux des pays alliés.

En plus des mentions «Correspondance militaire» et «Franchise postale» on y trouvait aussi des slogans patriotiques tels que: «Gloire aux alliés», «L'union fait la force», «Je suis avec vous» ou encore «Gloire aux armées alliées».

Certaines de ces cartes postales étaient en fait constituées de deux parties imprimées se tenant et qui pouvaient être détachées l'une de l'autre. Une partie était réservée à l'usage du militaire alors que l'autre moitié servait à la réponse envoyée au militaire.

Pour des raisons de sécurité militaire, le courrier était souvent transmis sans oblitération. On y trouvait cependant un cachet qui identifiait le régiment. Quand les lettres étaient oblitérées on utilisait un cachet à date qui en théorie ne permettait pas d'identifier le point de départ de la lettre. Au lieu d'un nom de ville et de l'indication du département, on pouvait y lire simplement TRÉSOR ET POSTES*XX* et la date d'expédition. Le symbole xx est le numéro du secteur postal.



Les deux volets d'une carte postale (avec réponse) à l'usage du militaire.

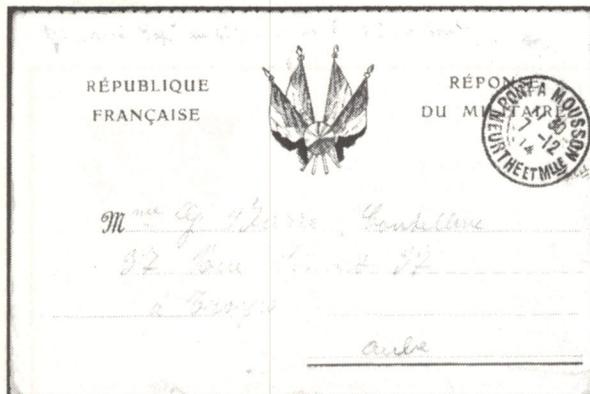
Vous pourrez reconnaître dans les illustrations jointes à cet article quelques uns des cas décrits.

Afin de donner une idée de l'atmosphère qui régnait à cette époque, nous reproduisons ci-dessous une partie de la correspondance de deux de ces lettres.

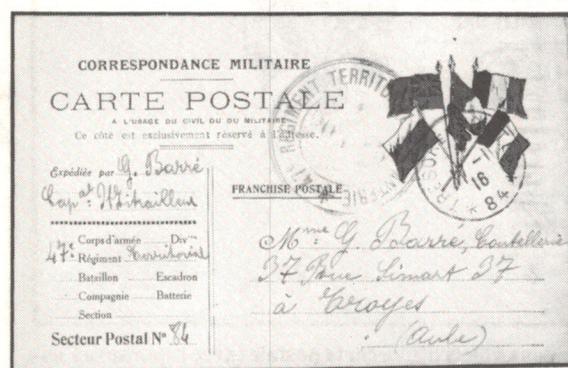
«9 janvier 1915

Ma chérie

Je t'embrasse beaucoup. Je viens de recevoir ta carte double de mercredi. Tu m'apprends que Maribach vient d'apprendre la mort de son garçon. Je te crois que ça a dû lui faire un coup d'apprendre la nouvelle de cette façon là. Quel malheur que tout cela. Quand donc tout cela sera-t-il fini? Ce qu'il va y en avoir de famille en deuil. C'est terrible et pourtant c'est honteux de voir la vie à l'arrière quand on va en permission. On ne croirait jamais que c'est la guerre.



Carte (réponse du militaire) avec cachet oblitérant de Pont à Mousson, Meurthe et Moselle.



Carte oblitérée du cachet TRÉSOR ET POSTES, secteur postal 84.

Tu sais, pour les permissions, ne te dore pas la pilule avec cela. Moi je n'y compte pas avant la fin mars ou avril d'autant plus qu'il y a souvent des retards. Tu souhaiteras le bonjour aux amis pour moi et je t'embrasse bien fort comme je t'aime.

Georges »

Cecin'est qu'un tout petit aperçu des correspondances de guerre. Du point de vue philatélique le sujet est loin d'être épousé. De nombreux livres et articles ont été écrits sur les déplacements des troupes, les secteurs postaux, les marques postales et de censure, tant au Canada qu'en France, aux États-Unis et en Grande Bretagne.

«10 novembre 1918
(Lettre écrite un jour avant l'Armistice)

Ma chère Louise

Je suis arrivé maintenant dans les Vosges, on va probablement en Alsace. On est en repos à ce moment dans un petit patelin. On trouve de la bière tant qu'on veut et je t'assure qu'on ne ménage pas de boire; tous les soirs on est rondu c'est bien naturel car la guerre va finir sûrement un de ces jours. On attend la fin d'un moment à l'autre. Mon tour de permission est passé, mais je m'en fous, je ne peux pas y aller car le Morbihan est consigné. Reçois de ton cousin ses plus doux baisers jusqu'au plaisir de se revoir sous peu.

Jean-Pierre »



Nous savons tous que la Suisse est un petit pays reconnu mondialement pour sa neutralité en période de guerre. Aussi est-il surprenant d'apprendre que les citoyens suisses sont non seulement mobilisés en période de guerre, afin de protéger leurs frontières, mais qu'ils doivent aussi faire leur service militaire en temps de paix.

En principe, tout citoyen suisse doit faire le service militaire. Les hommes sont répartis d'après leur âge entre deux catégories générales, dont l'une, dite l'élite, comprend ceux de 20 ans à 32 ans, et l'autre, la *LANDWEHR*, comprend ceux de 33 jusqu'à 44 ans. En dehors de l'élite et de la *LANDWEHR*, l'armée fédérale compte un troisième élément: la *LANDSTURM*, où doit servir depuis 17 ans jusqu'à 50 ans accomplis tout citoyen suisse qui n'appartient ni à l'élite ni à la *LANDWEHR*.

On désigne sous le nom de timbres militaires des vignettes sans pouvoir d'affranchissement, émises par les divers corps de troupe en vue de la constitution d'un fonds de secours, au cours de la mobilisation de l'armée suisse, lors de la Grande Guerre de 1914 à 1918.

Au début de la Première Guerre mondiale, soit en juin 1915, un artiste bernois, servant comme adjudant dans le 38e bataillon des Fusiliers, dessina les deux premiers timbres militaires. Ils furent émis à titre de souvenirs pour les membres de son bataillon.

Herr Bieri s'était inspiré de timbres similaires qu'il avait vus en France, en Angleterre et en Italie.

CATALOGUE DISNEY GRATUIT SUR DEMANDE

LES TIMBRES NORTHERN

C.P. 128, Ahuntsic Montréal (Québec) H3L 3N7 (514) 687-7925

Republic of Maldives 1st Anniversary

LA TIMBROLOGIE

TIMBRES-ACCESSOIRES VENTE-ACHAT CANADA ET MONDE ENTIER THÉMATIQUES

1304, Bélanger Est, Montréal (Québec) H2G 1A1 Tél.: (514) 495-3193 Guy Lafontaine